



COMITE DEPARTEMENTAL PHOTHOGRAPHIQUE DE L'ESSONNE

Sous Préfecture de Palaiseau
Avenue Charles de Gaulle
91125 Palaiseau

Monsieur le Sous-préfet,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître, conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et de l'article 3 de son décret d'application du 16 août 1901, que lors de la séance du conseil d'administration du 12 janvier 2017, faisant suite à l'assemblée générale du jour même,

l'association « Comité Départemental Photographique de l'Essonne » dont le siège social est situé à la Mairie, place de la mairie 91570 Bièvres déclarée le 26 mai 1971 n° 300878, le 31/03/1977 modification parue sous le N° 2089, le 08/06/2002 modification N° 20020023, le 19/06/2012 modification n°W91300122,

a procédé au renouvellement de son bureau composés désormais comme suit :

M. COSTON Jean-Pierre de nationalité française, domicilié au 56, rue du Maréchal Foch 91700 Sainte Geneviève des Bois, **est élu Président**

Mme ZAJAC Françoise de nationalité française, domiciliée au 40 boulevard de l'émancipation 91600 Savigny sur Orge, **est élue secrétaire**

Mme POTIER Yolande de nationalité française, domiciliée au 58, rue du capitaine Cocart 91120 Palaiseau **est élue trésorière**

M. ABAUTRET Dominique de nationalité française, domicilié au 19 chemin du long réage 91620 Nozay, **est élu Trésorier adjoint**

M. LOTTON Philippe de nationalité française, domicilié au 9bis rue Argot, 91170 Viry Chatillon, **est élu Membre du Bureau**

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous délivrer un récépissé de la présente déclaration

Et, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Sous-préfet, l'expression de notre haute considération.

Fait à Bièvres le 12 janvier 2017

Le président de séance
Jean- Pierre COSTON

COMITE DEPARTEMENTAL PHOTHOGRAPHIQUE DE L'ESSONNE

Mairie Place de la Mairie 91570 Bièvres

chez Mr Jean Pierre Coston 56 rue du Maréchal Foch 91700 Sainte Geneviève des Bois

Association, loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée le 26 mai 1971 n° 300878

Agrée par le ministère de la Jeunesse et des sports le 5 janvier 1973 n° 91/107, SIREN : 482 318 318